

## **Bilan de l'atelier Equipements**

### Animateurs :

Noémie BLANCO – SOLIHA Jura  
Manuel GARCIA – SOLIHA Jura

L'atelier débute par une introduction reprenant les enjeux de la séance : suivant les tendances démographiques que connaît actuellement le territoire (vieillesse de la population, taux de fécondité à la baisse mais qui reste encore élevé), et qui vraisemblablement vont se prolonger dans les 15 prochaines années, durée de la période pour le projet du PLUi, comment envisager l'avenir en termes d'équipements ? Comment viser l'optimisation des équipements en rapport avec l'évolution de l'intercommunalité ?

A titre de repère, les scénarii pour le territoire montrent que la part des 60 ans ou plus va se situer autour des 40% (28 % en 2014), la part des 75 ans ou plus autour des 14% (11% en 2014) et la part des 0-14 ans autour des 13% (18,5% en 2014).

### **1. Adéquation besoins et équipements pour les personnes âgées**

---

Les participants jugent difficile d'évaluer les besoins des personnes âgées en termes d'équipements, les pathologies peuvent être très différentes, les cas particuliers, et on ne répond pas de la même manière aux troubles physiques et psychiques.

Il est nécessaire selon eux que le PLUi s'adapte aux projets.

**Vieillesse et mobilité :** avec l'avancée en âge, se déplacer devient de plus en plus compliqué. Se rendre à ses activités de sports et de loisirs est alors contraignant. La vie dans les villages devient délicate.

Des covoiturages s'organisent (pour aller aux thermes par exemple).

Le Transport A la Demande est très limité et ne permet que de se rendre à Orgelet. Il y a également une réticence à utiliser les transports scolaires (problèmes des horaires).

**Vieillesse et services :** les services doivent être réfléchis selon les bassins de vie et non en termes de territoires administratifs. Les habitants de la CCRO vont pour certains préférentiellement sur Orgelet et d'autres sur Lons.

#### **Vieillesse et habitat :**

Le foyer logement ne répond plus aux demandes : les personnes qui rentrent dans le foyer sont de plus en plus dépendantes et le personnel du foyer n'est pas habilité à répondre à ce manque d'autonomie.

Les 10 logements adaptés à venir sur Orgelet (projet porté par l'OPH du Jura) doivent répondre à un manque sur le territoire. Les élus d'Orgelet indiquent que plusieurs demandes ont déjà été faites par des personnes du territoire.

**Maison de santé :** son agrandissement est lié à l'accueil de nouveaux professionnels (professions médicales et paramédicales) et au renfort de certains praticiens (l'orthophoniste doit accueillir un confrère pour pouvoir répondre à la demande).

La question de sa localisation est posée aux participants : pour certains, elle forme aujourd'hui avec les kinés et les dentistes un pôle de santé, pour d'autres il vaudrait mieux qu'elle soit localisée près de la pharmacie, sa situation dans la zone d'activités n'a pas de sens.

Il s'agit selon les participants d'un des services les plus attractifs du territoire.

Les participants précisent que certaines professions de médecine alternative ont souhaité s'installer dans les villages.

La télémédecine est également évoquée mais cela est directement lié à la volonté des praticiens de la mettre en place ou non.

Les participants tiennent à souligner la richesse du tissu associatif présent sur le territoire, les clubs des aînés dynamiques.

L'installation de retraités sur Orgelet est en partie conditionnée par cette offre associative.

Si l'offre culturelle est jugée plus faible, les participants ne sont pas persuadés qu'il y ait une véritable demande en ce sens, les prestations extérieures sont en capacité de répondre aux attentes.

La question de l'offre culturelle ouvre le débat concernant l'offre sur Orgelet : certains participants évoquent des magasins qui pourraient ouvrir de manière saisonnière, présenter des expositions de peinture, des produits locaux, faire office de vitrine pour les artistes locaux. Pour autant, ces activités commerciales ne peuvent être que saisonnières et donc ne constituer qu'une partie d'une activité professionnelle.

Les participants évoquent le manque d'un lieu pour que les gens se retrouvent, à l'image du café associatif de Cressia : un café pour les anciens.

## **2. Adéquation besoins et équipements pour les plus jeunes**

---

Les effectifs scolaires sont en baisse à l'école d'Orgelet, passés de 260 à 200 élèves en 10 ans.

**Jeunes et mobilité :** les participants pensent qu'il est nécessaire de traiter de manière équilibrée les villages, que l'offre en équipement doit donc être répartie sur tout le territoire. Il est compliqué pour ce public de se déplacer entre les villages et il faut donc pouvoir répondre aux besoins de toutes les familles avec enfants qui viennent s'installer sur la CCRO.

Les aires de jeux par exemple sont des lieux de vie, agréables pour tous. « *Il faut un minimum d'équipement pour du lien social* ». Il est intéressant que les aires de jeux soit à proximité des salles des fêtes. Il faut par ailleurs pouvoir prévoir la construction de sanitaires à côté de ces aires.

A contrario, pour les gros équipements, il ne faut pas les localiser dans les villages.

**La future crèche sur Orgelet :** les participants s'accordent sur le fait que ce futur équipement doit être localisé à proximité de l'école actuelle, une manière de pouvoir constituer des classes passerelles et de favoriser la constitution d'un unique point de dépôt pour les parents. La question du foncier ou du bâti disponible pour réaliser ce projet n'est pas encore résolue.

**La Chailleuse :** l'école est aujourd'hui localisée sur deux CC. Les locaux sont vieillissants sur les deux sites et l'obligation de devoir passer d'une école à une autre fonction du niveau apparaît contraignants pour les parents et leurs enfants. L'école d'Orgelet accueille donc de plus en plus d'élèves de ce secteur.

Par ailleurs, les 3 assistantes maternelles présentes sur la commune de la Chailleuse seront pour certaines en retraite d'ici un peu plus de 10 ans : les demandes de garde ne sont pas toutes satisfaites, les enfants ne peuvent pas être accueillis à la crèche de Macornay.

**Base de Bellecin :** les participants s'accordent sur le fait que la base n'est pas très utilisée par les habitants du territoire, « *qu'elle n'a pas pour finalité d'accueillir les locaux* ».

Elle reste éloignée du centre d'Orgelet (difficile d'accès en vélo) et un essai a déjà été fait avec un club pour délocaliser les activités et permettre ainsi de « soulager » le niveau d'occupation des salles du centre-bourg. Cela n'a pas fonctionné, les inscriptions au club ont même baissé.

Les écoles s'y rendent et la création de l'ALSH devrait contribuer à une augmentation de fréquentation par les jeunes du territoire.

Plusieurs projets sont prévus sur la base à plus ou moins long terme :

- Projet de réfection d'un des bâtiments,
- Extension de la salle à manger (+120 places),
- Piscine (bassin sportif), une convention sera passée avec les CC de la Région d'Orgelet et celle de Jura Sud,
- La base a candidaté pour être une base arrière des JO 2024 : bassin national d'entraînement pour l'aviron.

Il faut prévoir un parking dans le cadre du PLUi.

**Equipements sportifs :** certains participants indiquent que le territoire manque d'un gymnase et d'équipements couverts.

Le boulodrome n'a pas pu aboutir faute de subventions.

La commune de Poids-de-Fiole envisage toujours la construction d'une salle des fêtes mais les démarches n'ont pas encore débuté.

**Les Serans à Cressia** : il s'agit d'une initiative privée qui fonctionne très bien. Elle réussit à réunir du monde sur une courte durée.

Pour les participants, il faut permettre de ré-imaginer un tel projet sur le territoire, profiter de la dynamique structurelle avec les résidences d'artistes présentes sur la CCRO.

*« Le développement d'un territoire tient à sa capacité à accueillir ».*